



Les idées du passé
ne font pas tourner
la roue du Progrès

Le Cromagnon

Union
syndicale G10
Solidaires

Journal Interne de la section SUD Michelin Roanne

JUIN 2015 n° 123

CPPAP en cours. Directeur de publication : M. Lorton

imprimé par nos soins

Pacte d'avenir 2015 /2019 : SUD signe !

Le point de départ du projet a commencé le 14 janvier 2014 par un courrier envoyé à Jean-Dominique SENART, PDG du Groupe Michelin, par l'intersyndicale (SUD-CFDT-CGT).

Après plusieurs mois de réflexion, la Direction accepte dans un premier temps de partager un diagnostic économique et social puis de construire un projet associant le personnel de l'usine, les organisations syndicales et la direction.

Pour réussir ce projet il fallait trois critères :

1 Un engagement fort de l'entreprise sur des investissements à l'usine de Roanne. Le pacte d'avenir contient 80 M d'€ même si nous savons tous que ce sera plus important.

2 Une intersyndicale soudée qui a su privilégier l'intérêt collectif sans penser à son étiquette syndicale.

3 Un projet porté par le personnel avec plus de 95 % de salariés favorables à la signature de l'accord sur 90 % de participation !

Tout ne s'est pas déroulé sans difficulté, en particulier à partir de début mars quand certains se sont assis sur les engagements d'autres...

Bref, seul le résultat compte et nous sommes satisfaits d'avoir redonné un avenir à notre site qui n'en avait plus.

N'oublions pas d'où nous venons avec une usine qui était condamnée, et personne ne peut dire le contraire aujourd'hui ! Pour les derniers qui en douteraient, qu'ils nous expliquent pourquoi Michelin transforme 70 % de la production sur UFR ?

19 Mai 2015 : signature du Pacte d'avenir !

Le 19 mai 2015, les trois organisations syndicales représentatives du site (SUD-CFDT-CGC) ont signé le Pacte d'Avenir qui engage l'entreprise et les salariés sur une transformation unique jusqu'à présent chez Michelin.

Cet engagement réciproque va permettre de pérenniser UFR sur plusieurs années même si la difficulté est de taille dans la mesure où plus de la moitié du personnel va se former à un nouveau métier. Nous devons être vigilants pendant toute la durée du projet sur le déroulement de ces formations.

Accord de réactivité / 5 x 8

Nous avons signé cet accord qui permettra de revenir à un horaire 5 x 8 plébiscité par les salariés. Nous avons passé quatre années en 4 x 8 source de souffrance au travail et nous n'en voulions plus ! Le 5 x 8 n'est pas la panacée puisqu'il oblige les salariés à travailler de nombreux dimanches sur l'année mais permet d'avoir 3 ou 4 jours de repos entre les cycles au lieu de 2. Nous connaissons cet horaire puisque nous l'avons pratiqué pendant 10 ans (2001-2011).

Nous avons martelé depuis plus d'un an que nous souhaitons une flexibilité choisie et non imposée. Nous avons réussi en partie avec l'obtention de quelques jours de récupération.

La réactivité estivale ne pourra certainement pas être mise en place pour l'ensemble du personnel posté l'année prochaine en raison des travaux. L'abondement de l'entreprise (2 jours) qui a permis d'augmenter le forfait sera toutefois conservé quoiqu'il arrive !

Mise au point sur certains articles de presse !

Il est parfois coutumier de démentir certains journalistes qui écrivent n'importe quoi, non pas parce qu'ils n'ont pas compris mais uniquement pour faire le buzz !

Le Pacte d'avenir est un accord local et non pas un avenant aux 35h !

Ce n'est pas non plus un accord de compétitivité comme Renault ou Peugeot puisqu'il n'y a eu aucune perte de rémunération pour les salariés !

Enfin, plus de quinze ans que nous travaillons les dimanches, alors faire croire que le travail du dimanche est la contrepartie de la non-fermeture n'est qu'une fumisterie !

La rédaction

Sommaire

- Edito
- Réactivité
- Restauration
- Scènes de Ménage
- Prime exceptionnelle

Citation du mois :

« Une vie sans émotion est une vie perdue »

Roger FOURNIER

Restauration UFR !

Actuellement, le service achat de l'usine de Roanne travaille sur un projet de restauration à l'intérieur du site. L'idée est de pouvoir enfin faire bénéficier tous les salariés de sandwiches, quiches, paninis...

Les élus SUD au CHSCT ont demandé à la Direction d'accélérer cette démarche. Nous savons par expérience que certains qui ne sont pas concernés par ce problème ont tendance à laisser trainer les choses. Attention, nous suivrons ce sujet de près !



Eric PERCIE DU SERT coupable de nombreuses scènes de ménage

Le lendemain de la signature du Pacte, le Directeur de l'usine de Roanne est interviewé sur France Bleue en direct. Il a expliqué que notre usine travaillait 6 jours sur 7 et qu'à partir de l'année prochaine l'usine de Roanne allait ouvrir les dimanches.

De nombreuses femmes de salariés ont demandé des explications à leur mari : « Que faisais-tu le dimanche au lieu d'aller au travail comme tu me l'as fait croire pendant plus de quinze ans ? »

Le syndicat SUD est prêt à aider les salariés qui sont en difficulté aujourd'hui à la suite des propos de leur patron !!!

Un plaisantin annonce une prime exceptionnelle de 6 Millions d'euros !

Un article a été diffusé quelques jours après la signature du Pacte d'avenir.

Extrait :

« environ 6 millions d'euros sur l'investissement de 80 millions seront affectés au titre de prime exceptionnelle aux salariés du site pour leur engagement à avoir tenu les objectifs les années précédentes.

Eric Percie du Sert : Le personnel de l'usine est très compétent et engagé malgré les souffrances induites par des horaires de travail difficiles c'est pourquoi je ne doute pas de la réussite du projet. Il ajoute de plus que le management actuel peine à démontrer son efficacité et qu'il devra se montrer à la hauteur des enjeux liés à la mutation de l'usine de Roanne »

Le syndicat SUD félicite l'auteur de cette farce qui a bien fonctionné puisque nous avons reçu un grand nombre d'appels téléphoniques. Nous lui conseillons de nous rejoindre afin d'écrire dans notre Cromagnon.

Retrouvez tous les derniers Cromagnons chaque mois sur notre nouveau site internet sud michelin.org